Agente sociale / agent social à l’accueil de Jour CDD 0,40 ETP

période hivernale du 1er novembre 2024 au 30 mars 2025

Direction des Solidarités / Service des Solidarités

Lieu de travail : Accueil de Jour (33 rue du Couëdic)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Niveau d’emploi*** **Catégorie :** C
* **Filière :** Sociale
* **Cadre d’emplois :** Agents sociaux
 | **Cotation RIFSEEP**C3 | **Temps de travail**Temps non complet 40% |

|  |  |
| --- | --- |
| Situation fonctionnelle- Référent hiérarchique - Positionnement | Responsable du service insertion et accompagnementAu sein de l’équipe de l’Accueil de Jour (3/4 agents) et en collaboration avec les agents du service insertion et accompagnement et du service action sociale |
| Relations fonctionnelles- Internes- Externes | Échanges permanents avec l’ensemble des agents du CCAS et plus particulièrement les agents d’astreinte chargés de soutenir leur intervention et évaluer les situations.Contacts directs et permanents avec les publics Sans Domicile StableRelations possibles avec les partenaires institutionnels (115), travailleurs sociaux et associations ouvertes le weekend. |
| Mission principale | Vous participez à la mise en œuvre de moyens pour l’accueil et la mise à l’abri des personnes sans domicile stable présents sur Lorient. Ainsi vous garantissez la continuité de l’organisation de l’Accueil de Jour sur la période hivernale de novembre à mars |
| Activités du poste | Accueillir et présenter la structureEcouter les publics concernés et établir des relations de confianceFaire respecter les règles de vie de la structure et gérer et réguler les conflits individuels ou de groupeOrienter les personnes vers les services adaptésAlerter les professionnels travailleurs sociaux référents de la structure de situations alarmantes et l’encadrement si besoinPréparer les lieux en s’assurant de leur propreté pour le dimanche et jours fériés |
| Compétences et qualités professionnelles requises | Connaissance du public en difficulté et des différents champs de l’action socialeNotions sur la législation qui régit le champ socialSens du contact et de l'accueil (écoute, patience, discrétion) Savoir pratiquer l’écoute active et le dialogue (empathie)Savoir s'adapter à la diversité des tâches et des interlocuteurs Capacité à gérer les situations de stress et les publics difficiles - maîtrise de soi Capacité d’analyse des demandesCapacité à assurer une transmission vers les professionnels référents des éléments marquants du weekend.Capacité à travailler en équipe Sens du service public |
| Spécificités | Horaires du 1er novembre 2024 au 30 mars 2025 (avec 2 jours de formation en amont) : Vendredi : 10h45-15h15 / Samedi, dimanche et jours fériés : 10h30 -15h15- **Horaires variables : possibilité d’être mobilisé sur une ouverture de l’Accueil de Jour en semaine pour une absence non programmée** |